https://www.snetap-fsu.fr/L-ESSENTIEL-DU-CNEA-du-20-mai-2025.html

L’ESSENTIEL DU CNEA du 20 mai 2025

- Nos Actions - Le SNETAP-FSU dans les instances - Conseil National de l'Enseignement Agricole (CNEA) -

Date de mise en ligne : jeudi 5 juin 2025

Copyright © SNETAP-FSU - Tous droits réservés

Le mardi 20 mai 2025, s’est tenu le Conseil national de l’Enseignement Agricole sur deux sujets majeurs : la mise en œuvre de la loi d’orientation pour la souveraineté alimentaire et le renouvellement des générations. Notre déclaration Elan Commun :
https://www.snetap-fsu.fr/Liberte-pedagogique-et-mise-en-oeuvre-de-la-loi-d-avenir.html

Liberté pédagogique et questions socialement vives

En réponse aux pressions et menaces d’associations ou syndicats professionnels subies par les établissements et les personnels et dénoncées systématiquement par l’Élan commun, la DGER a présenté 3 fiches (interventions d’intervenant·es extérieur·es en établissement, partenariats - "en veillant à la neutralité commerciale" - et utilisation des locaux par des tiers), une note de l’IEA "Favoriser l’enseignement et l’apprentissage des questions à enjeux de société en établissement", ainsi que le Guide des membres des conseils d’administration. Le directeur général a reconnu que la liberté pédagogique a pu être "entravée" ces derniers mois. **L’Élan commun considère ces outils comme une première étape mais loin d’être suffisante. Nous avons rappelé l’engagement pris de création d’un Observatoire de la liberté pédagogique et de la nécessité de conforter et défendre les enseignant·es face aux attaques et menaces.**

La DGER a pris acte des remarques et annoncé un travail complémentaire sur les fiches en GT CNEA. Il s’engage à trouver un moyen de rendre compte annuellement en CNEA de toutes les atteintes aux valeurs de la République. Il se dit également préoccupé par le développement des pseudo-sciences au sein de l’enseignement agricole et annonce une mission du CGAAER en lien avec l’INRAE sur la question. Gageons que cette mission dénoncera les fake news propagées par notre propre ministre, au sujet de la géobiologie.

Enfin, concernant les valeurs de la République, la DGER a dit son intention de publier à nouveau dès la pré-rentrée de nouveaux outils et règles.

Mise en oeuvre de la loi d’orientation pour la souveraineté alimentaire et le renouvellement des générations

10 programmes ont été présentés avec objectifs, axes, échéances et gouvernance. **L’Élan commun conteste la place mineure accordée aux établissements publics dans la gouvernance des programmes (avec un·e directeur·rice), où les composantes privées sont sur-représentées.** On retiendra, par exemple, que la DGER veut déployer 100 diplômes nationaux de 1er cycle en sciences et techniques de l’agronomie ("bachelors agro") à l’horizon 2030 (dont 16 en 2026). L’Élan commun dénonce l’opacité dans laquelle ce déploiement s’effectue, ainsi que certains partenariats imposés entre établissements publics et privés, du Sup comme techniques.

Sur les contrats territoriaux de consolidation ou de création, censés être l’outil majeur pour augmenter le nombre de jeunes formés (+30%), une dizaine de classes nouvelles devraient être ouvertes à la rentrée 2026. La DGER a réaffirmé que la carte scolaire est pilotée par l’Etat, donc par les DRAAF, en région, mais sans pour autant

Copyright © SNETAP-FSU

réellement mettre en cause les velléités du Conseil régional Bretagne qui lance des appels à projet auprès des établissements, privés comme publics, lorsque des besoins sont identifiés par des professionnels. **L’Élan commun a dénoncé "l’adéquationnisme" de cette approche, ainsi que l’absence de priorité au service public.** Cette "expérimentation", comme l’a qualifiée le directeur général, non cadrée, n’est pas acceptable.

Le 4ème programme s'intitule "programme national de transition agroécologique, enseigner à produire autrement 3 (EPA 3)" et se veut une réponse positive et importante à la dénonciation, notamment par l’Élan commun, de la suppression du terme "agroécologie" dans la LOA et des reculs environnementaux inhérents. EPA 3 devrait être mis en œuvre à la rentrée 2026. Un autre programme porte sur le "développement de l’égalité femmes-hommes".

Le programme 9 porte sur le "renforcement des métiers de la santé animale". **L’Élan commun a dénoncé le manque d’ambition dans la formation de vétérinaires par des écoles publiques universitaires en France (revendication du développement des 4 écoles existantes et de l’ouverture d’une cinquième école publique)** mais le Ministère renvoie à la liberté de circulation et à la coopération européennes pour expliquer que les jeunes ne voudraient pas nécessairement se former en France et qu’elles et ils préfèreraient se former à l’étranger dans des écoles privées aux coûts exorbitants ! Chacun.e appréciera…

Informations diverses

Suite aux divers échanges la DGER a décidé la mise en place d’un GT sur les CCF - sans davantage de précisions à ce stade… Elle a aussi rappelé aux DRAAF de veiller à ne pas mettre en place de concurrence entre filières dans le cadre des cartes scolaires. Enfin, elle s’est engagée à apporter une réponse aux problèmes sur les remboursements des frais de déplacement dans les 10 jours. Reste à juger sur pièce !

Copyright © SNETAP-FSU